

LA NAISSANCE DES CITÉS-ROYAUMES CYPRIOTES

Thierry Petit



ARCHAEOPRESS PUBLISHING LTD
Summertown Pavilion
18-24 Middle Way
Summertown
Oxford OX2 7LG
www.archaeopress.com

ISBN 978-1-78969-347-8
ISBN 978-1-78969-348-5 (e-Pdf)

© Thierry Petit and Archaeopress 2019

All rights reserved. No part of this book may be reproduced, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying or otherwise, without the prior written permission of the copyright owners.

Printed in England by Holywell Press, Oxford

This book is available direct from Archaeopress or from our website www.archaeopress.com

SOMMAIRE

Liste des figures.....	iii
Remerciements.....	iv
I. INTRODUCTION.....	1
A. « Théorie achéenne », « Théorie phénicienne », « Théorie autochtone ».....	1
B. Un héritage achéen ?	4
II. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES : UTILITÉ DE LA TYPOLOGIE.....	6
A. L’impasse du relativisme absolu	6
B. La chefferie vs l’État	11
C. La cité-État	13
D. Critères archéologiques de la chefferie et de l’État	16
III. LES CORRELATS ARCHEOLOGIQUES DE L’ETAT AUX CG III/CA I.....	19
A. Écriture	19
B. Structures monumentales et/ou communautaires	20
B1. Architecture monumentale résidentielle (« palais »)	21
B2. Architecture monumentale funéraire (tombes « royales »)	21
B3. Architecture monumentale défensive (murailles urbaines).....	23
B4. Sanctuaires communautaires et politiques	24
C. Production artisanale et industrielle organisée.....	32
C1. Production minière.....	32
C2. Échanges extérieurs.....	34
C3. Production artisanale, arts plastiques et iconographie	34
C4. Progrès technologiques.....	36
D. Croissance démographique, hiérarchie des établissements et urbanisation	36
D1. Démographie	36
D2. hiérarchie des établissements	37
D3. Urbanisation	37
IV. UN CAS D’ESPÈCE : AMATHONTE.....	45
A. La ville et le royaume.....	45
B. Le palais.....	48
C. La phase prépalatiale	50
D. La première cité-royaume cyprote	55
V. LA NAISSANCE DES ROYAUMES CYPRIOTES AUX CG III/CA I. CONSIDÉRATIONS FINALES.....	59
A. La « consolidation » des royaumes au CG III.....	59
B. L’argument du silence inversé	60
VI. LES ENTITÉS POLITIQUES CYPRIOTES AUX CG I/II	62
A. Des « Âges obscurs » cyprotes ?.....	62
B. Des chefferies cyprotes	69

VII. TRANSITION VERS L'ÉTAT. PROCESSUS ET CAUSES.....	76
A. Processus. Saut quantitatif ou qualitatif ?	76
B. Causes. <i>Managériales ou conflictuelles. Procès et agentivité</i>	77
C. Des voix discordantes	81
D. La civilisation chypriote à l'Âge du Fer.....	83
VIII. L'ÉTATISATION DE CHYPRE DANS LE CADRE EST-MÉDITERRANÉEN.....	85
A. Chypre et le Levant	85
B. Les Phéniciens, Chypre et l'Égée.....	86
BIBLIOGRAPHIE	89

Liste des figures

Fig. 1 : Position des villes mentionnées dans l'inscription d'Assarhaddon (673/2). D'après Fourrier 2007, 22, fig. 1.....	2
Fig. 2 : Amathonte. Tombe n° 24. Vue du stomion et plan. D'après Gjerstad et al. 1935, fig. 44 et 46:4.....	22
Fig. 3 : Nécropole royale de Salamine. Tombe 47. D'après Karageorghis 1967b, pl. CXXXVI.	22
Fig. 4 : Orthostates du temple de l'Âge du Bronze récent de Kouklia-Palaepaphos. Cliché T. Petit.	25
Fig. 5 : Orthostates du temple de l'Âge du Bronze récent de Kition-Kathari. Cliché T. Petit.....	25
Fig. 6 : Vue aérienne du site d'Amathonte. Cliché Yves Lignereux, retravaillé par T. Petit.	46
Fig. 7 : Carte du royaume d'Amathonte avec ses frontières approximatives et les sanctuaires de frontière connus. Montage T. Petit.	47
Fig. 8 : Amathonte : murs du premier état (CG III) du palais. Cliché (montage) T. Petit.	49
Fig. 9 : Amathonte : sols du premier état (CG III) et base de colonne du palais. Cliché T. Petit.	49
Fig. 10 : Amathonte : vestiges prépalatiaux sur l'acropole de la ville. Cliché T. Petit.....	51
Fig. 11 : Amathonte. Tombe NW 194. Cliché M.-C. Hellmann.	53
Fig. 12 : Amathonte. Tombe n° 2 de la SCE (« Tombe de l'Amathus Beach Hotel »). Cliché T. Petit.	54
Fig. 13 : Kourion-Kaloriziki. Tombe 40. Plan. D'après Matthäus 2012, fig. 14.....	64
Fig. 14 : Salamine. Tombe 1. Plan général et relevés des deux niveaux. D'après Yon 1971, Pl. 7/11-12.....	64
Fig. 15 : Mobilier de la tombe d'Amathonte-Diplostrati. D'après Hermary et Iacovou 1999, fig. 2-3.	65
Fig. 16 : Nécropole de Lefkandi. Sépulture de l'« hérôn ». Plan. D'après Popham, Calligas, Sacket, Lefkandi II:2, pl. 13.	66
Fig. 17 : Obélos d'Opheltès. D'après Karageorghis 2002, fig. 262-263.....	70
Fig. 18 : Sceptre de Kaloriziki. D'après Karageorghis 2002, fig. 292.	71

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit d'une longue réflexion née depuis mes premiers travaux sur le palais d'Amathonte et l'archéologie cyprïote en général. Je tiens à remercier les directeurs successifs de l'École française d'Athènes, qui m'ont permis de travailler sur ce site passionnant, en particulier Olivier Picard et Dominique Mulliez, grâce à qui la fouille au palais d'Amathonte a pu être reprise et étendue; l'exploration archéologique sur ce chantier fut, comme on le verra, essentielle pour notre propos. Mes remerciements vont également au Département des Antiquités de Chypre et à ses directeurs successifs. Je remercie en particulier l'ensemble du personnel du Musée et de la circonscription archéologiques de Limassol, notamment Heleni Procopiou et Yiannis Violaris, dont l'amicale collaboration a grandement facilité nos travaux. L'expertise céramologique de Laurence Alpe, d'Élizavet Stefani et de Sarah Lambert nous a été fort utile ; qu'elles soient toutes trois remerciées. À divers titres et dans diverses circonstances, j'ai bénéficié de discussions fructueuses avec Françoise Alabe, Pierre Aupert, Béatrice Blandin, Aurélie Carbillet, Antoine Hermary, Vassos Karageorghis, A. Bernard Knapp, Antigone Marangou, Patrick Marchetti, Hartmut Matthäus, David W. Rupp, Isabelle Tassignon, Christiane Tygat, ainsi qu'avec tous les archéologues et assistants de terrain qui ont collaboré à la fouille du palais d'Amathonte. La liste pourrait être presque indéfiniment allongée ; que ceux ou celles que j'ai pu oublier acceptent mes excuses. Tous peu ou prou ont contribué à forger les idées qui nourrissent cet ouvrage.

Ma gratitude va aussi au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Social Sciences and Humanities Research Council of Canada) : sans les deux subventions successives obtenues auprès de cet organisme, la poursuite des travaux de terrain, l'étude du matériel et même la rédaction de cet ouvrage n'auraient pas été possibles.

je remercie également David Davison, éditeur de la collection Archaeopress, et toute son équipe pour leur zèle et leur efficacité.

Enfin je remercie chaleureusement Brian Neville et Françoise Lucbert, dont la relecture attentive de mes divers « compuscrits » a permis d'en éliminer scories, maladresses, coquilles, et autres impropriétés, et dont les suggestions m'ont toujours été fort utiles et constructives.

Périodisation traditionnelle

Chronologie absolue*

Cypriote Récent (CR) IIC	ca 1325-1220/1210
Cypriote Récent (CR) IIIA	ca 1220/1210-1190
Cypriote Récent (CR) IIIB	ca 1190-1150
Cypriote Récent (CR) IIIC	ca 1150-1050
Cypro-Géométrique (CG) I-II	ca 1050-900
Cypro-Géométrique (CG) III	ca 900-760/750
Cypro-Archaique (CA) I	ca 760/750-600
Cypro- Archaique (CA) II	ca 600-475
Cypro-Classique (CC) I	ca 475-400
Cypro-Classique (CC) II	ca 400-325

* Pour la chronologie absolue, voir entre autres les travaux de Gilboa et Sharon 2003. À mes yeux, le nouveau découpage chronologique proposé par A.B. Knapp (2008) offre certains avantages. En particulier le fait qu'il fait commencer l'Âge du Fer dès la fin du XI^e s. Néanmoins elle présente le défaut de ne pas traduire dans la périodisation les événements des alentours de 1200 av., lesquels représentent une rupture importante. C'est la raison pour laquelle je conserverai la périodisation traditionnelle. Pour une critique de cette périodisation, voir Negbi 2005, 2, lequel suggère de raffiner la catégorie ProBA de Knapp.

I. INTRODUCTION

Au tournant des XIII^e et XII^e s. av., de profonds bouleversements affectèrent les civilisations de la Méditerranée orientale et du Levant¹. À l'exception notable de l'Égypte, on constate la disparition des États connus antérieurement par les sources textuelles et archéologiques. Par exemple, Ougarit fut détruite brutalement vers 1185², les royaumes phéniciens, comme Byblos³, ainsi que l'empire hittite⁴ succombèrent dans la tourmente; l'Égypte elle-même fut dangereusement menacée. De toute évidence, le royaume d'Alashiya, connu par la correspondance cunéiforme (Tell el-Amarna et Ougarit), ne survécut pas à ces troubles⁵. Si l'on fait abstraction de l'inscription de Ramsès III à Medinet Habou (ca 1180 av.), dont l'interprétation est rien moins qu'obvie⁶, et du rapport d'Ounamon (XI^e s. av.), dont les paragraphes cyprotes sont extrêmement douteux⁷, aucune source écrite ne permet de connaître l'organisation politique qui prévaut dans l'île entre le début du XII^e et la fin du VIII^e s. Après quatre siècles de silence, le premier document écrit qui fournit des renseignements sur Chypre est une inscription de Sargon II, trouvée à Kition et datée de 707. Le roi assyrien se vante d'avoir soumis les sept rois de l'île, sans autre précision⁸. Quelques décennies plus tard, le prisme d'Assarhaddon, daté de 673/2, donne le nom de dix rois cyprotes soumis à l'Assyrie et celui de leur cité (fig. 1)⁹. La question qui se pose est la suivante : à quel moment, entre le début du XII^e et la fin du VIII^e s., les royaumes cyprotes connus aux époques archaïque et classique se constituèrent-ils ?

A. « Théorie achéenne », « Théorie phénicienne », « Théorie autochtone »¹⁰

Jusque dans les années 1980, la thèse communément admise pour expliquer l'origine de ces royaumes s'appuyait sur les légendes de fondation connues par les textes classiques. Ces récits attribuent la fondation des villes insulaires à des héros achéens de l'épopée, dont certains de

¹ Par exemple Voskos - Knapp 2008, 673; Knapp - Manning 2016.

² Wark - Joukowsky 1992; Yon 1999a, 113; Sürenhagen, *in Kreta & Zypern*, 2001, 344-345; Knapp - Manning 2016, 128.

³ Boardman, cité par Muhly 2003, 23; Mazzoni 2000, 32; Sader 2000, 75; Niemeyer 2002, 177-178.

⁴ Cline 2014, spéc. 124-127.

⁵ La question semble tranchée de l'équivalence entre Alashiya et Chypre : par exemple Peltenburg 2012; Knapp 2013, 438. Sur la nature de l'organisation politique qui prévaut à Chypre au Bronze récent, voir Knapp 2013, 440 *sqq.*

⁶ Elle mentionne de toute évidence des destructions dont la Méditerranée orientale fut le théâtre (voir Fauth 1966, 344; Sürenhagen 2001, 260). La plupart des égyptologues ont cependant renoncé à y trouver une liste des cités cyprotes (Masson, discussion après Yon 1980, 80; Robert 2009). Elle est cependant encore invoquée en ce sens par Satraki 2012a, 267.

⁷ Alors que certains prennent encore le récit pour argent comptant (Broodbank 2013), selon Vandersleyen 2013, 98-99, il ne serait pas question de Chypre dans ce texte (« Chypre est tout à fait exclue du problème »). Quoiqu'il en soit, la reine qui y est mentionnée et qui aurait alors gouverné l'île relève sans aucun doute de la fiction.

⁸ Malbran-Labat 2004, 345-354. Pour la stèle de Sargon, voir aussi Fourrier 2011, 595. À cet égard, l'article de Cannavo 2007, n'apporte rien de neuf. Pour la domination assyrienne sur l'île, voir Porter 2012. Sur le chiffre 7, voir *infra* n. 13.

⁹ Voir Aupert - Hellmann 1984, 12.

¹⁰ S'interrogeant sur la nature des royautes cyprotes, Körner (2017, 296-298) présente en réalité les trois théories en question.

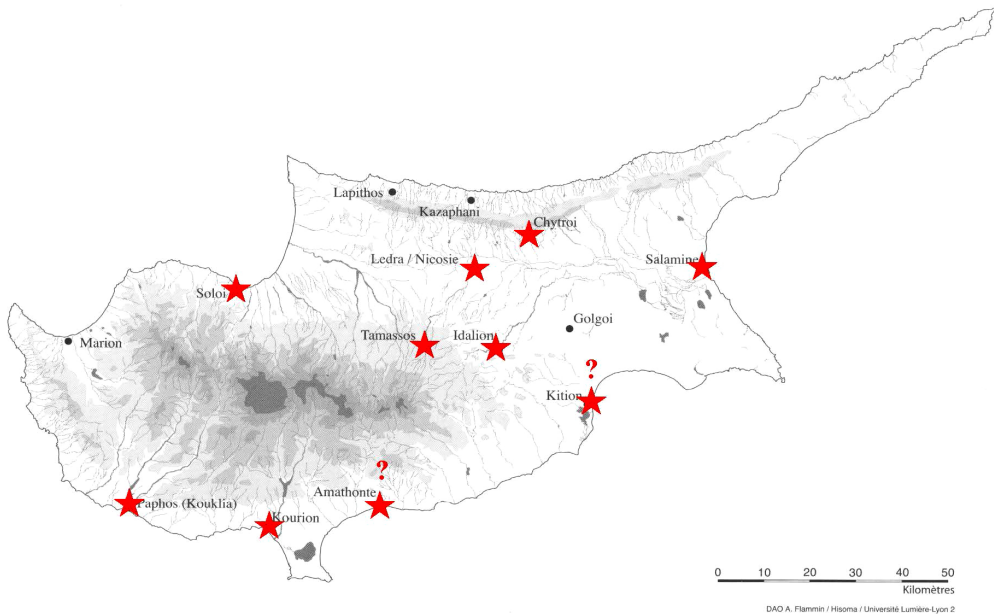


Fig. 1 : Position des villes mentionnées dans l'inscription d'Assarhaddon (673/2). D'après Fourrier 2007, 22, fig. 1.

retour d'Ilion¹¹. Tout cela nous place donc peu après la « guerre de Troie », traditionnellement datée des environs de 1200 av. Nul ne songeait alors à interroger ces récits et leur véracité, puisqu'ils semblaient rendre compte avec vraisemblance de la situation linguistique de l'île au début de la période historique, c'est-à-dire de l'existence d'une majorité de cités-royaumes hellénophones¹².

En 1987, cependant, D.W. Rupp publia un article intitulé « *Vive le Roi: The Emergence of the State in Iron Age Cyprus* ». Négligeant les légendes de fondation tardives, son argumentation était fondée sur l'archéologie, notamment des prospections extensives dans le district de Paphos, et concluait que l'île avait connu au CG III une importante croissance démographique, qui favorisa et en même temps reflète un changement dans les structures politiques. Parallèlement les découvertes de la nécropole royale de Salamine lui permettaient de suggérer que la dynastie salaminienne émergea vers le milieu du VIII^e s. et il en tirait des conclusions similaires pour les autres royaumes de l'île. Selon lui, les cités-États cypriotes se constituèrent pendant le VIII^e s., en réponse à la pression économique des Phéniciens et en suivant le modèle politique des cités levantines¹³.

¹¹ Liste complète chez Gjerstad 1944; Vanschoonwinkel 1994, 122-124.

¹² Par exemple Gjerstad 1944; Karageorghis 1982, 114-116; Snodgrass 1988; Catling 1994, 133, etc. Pour les origines de cette « théorie achéenne », voir Leriou 2007b, 566.

¹³ Rupp 1987. L'auteur oppose les sept rois de la stèle de Sargon en 707 aux dix rois du prisme d'Assarhaddon quelque trente ans plus tard, et y voit l'indice que le processus de formation étatique n'était pas alors encore achevé (Rupp 1987, spéc. 152). Mais l'imprécision du texte de Sargon et la valeur « magique », symbolique ou conventionnelle, du nombre 7 (von Andrian 1901, 225 *sqq.*; Snodgrass 1988, 10; Fourrier 2002, 136 et n. 7; Ioannou 2011, 274) rendent l'argument douteux. Iacovou (2013) semble

Cette publication et d'autres du même auteur, où il défendait sa « théorie phénicienne »¹⁴, suscitèrent de très vives réactions de la part des partisans de la « théorie achéenne »¹⁵. Mais ces derniers durent assez rapidement abandonner leurs positions qu'ils croyaient fermes¹⁶, et peu nombreux sont ceux qui affirment encore l'existence d'un élément mycénien dans la royauté cyprite¹⁷. Constatant que la thèse achéenne n'était plus défendable et, procédant à un abandon progressif, ils se retirèrent sur une position de repli. Celle-ci consiste à affirmer une continuité culturelle et politique entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer en proclamant le caractère fondamentalement local (« autochtone ») de la civilisation cyprite de l'Âge du Fer¹⁸. Ils préconisèrent à cette fin de mieux prendre en compte *la longue durée*¹⁹. La fin de l'Âge du Bronze aurait été considérée erronément comme une rupture (elle est qualifiée de « pseudobreak »²⁰). Les royaumes tels qu'ils sont connus par les textes à partir du VIII^e s. auraient été fondés dès le CG IA (fin du XI^e s.). Actuellement cette « théorie autochtone » tient le haut du pavé, en particulier à l'initiative de l'« École de Nicosie »²¹ autour de M. Iacovou²². Un des principaux mérites de cette tendance est d'avoir attiré l'attention sur les phénomènes de continuité et d'avoir souligné l'importance de cette époque de transition. C'est aussi de mettre en garde contre un découpage chronologique dont le caractère artificiel et parfois arbitraire ne doit pas nous induire à concevoir des ruptures artificielles. Néanmoins la prise en compte de la *longue durée* ne résoud pas tous les problèmes et maintenir « emphatically that a diachronic approach is essential for the study of the polities that develop in the course of the Bronze and Iron Ages on the island » n'entraîne pas *ipso facto* que tout changement, voire rupture soient exclus. C'est ce qu'il faut examiner dans le détail. En outre, si élargir la perspective chronologique est un progrès considérable, ne retenir que les phénomènes proprement cyprites, c'est-à-dire se situer à échelle moyenne ne suffit pas; il faut prendre en compte les variations à différentes échelles, courte, moyenne et grande²³. Il faut considérer également le large contexte géographique, notamment à la taille de la Méditerranée orientale.

En dépit du nombre croissant de ses adeptes, cette thèse ne va pas sans présenter de graves difficultés. Les pages qui suivent seront consacrées à l'examen des arguments qui sont avancés en sa faveur et à leur réfutation. Des récentes découvertes au palais d'Amathonte, en particulier, permettront d'envisager le problème sous un autre angle et de proposer une explication qui corrobore la thèse « phénicienne » en la nuanciant.

cependant y accorder foi.

¹⁴ Rupp 1988; 1989; 1998; 2001, spéc. 135-136; 2005.

¹⁵ Pour une présentation de ces réactions, voir Knapp 2008, 345-346.

¹⁶ Knapp 2008, 294.

¹⁷ Voir *infra* « IB. Un héritage achéen ? ».

¹⁸ Iacovou 2002b, spéc. 85 : « ...the history of Iron Age Cyprus is, first and foremost, a close re-enactment of its Late Bronze Age politico-economic tradition... ».

¹⁹ Ainsi Iacovou 2002a; 2013, 17-18; Satraki 2012a, 267.

²⁰ Iacovou 2008a, 625.

²¹ L'expression est de Fourrier 2012, 496.

²² Voir ci-dessous, notes 572 et 574.

²³ Comme le suggèrent Parkinson et Galaty (2009, 12 *sqq.*).

B. Un héritage achéen ?

Tout d'abord une première remarque : à y regarder de près, peu de chose distingue fondamentalement la théorie « autochtone » de l'ancienne « théorie achéenne ». En effet, ses défenseurs considèrent la réapparition de l'État (les royaumes), qu'ils situent au XI^e s., comme une conséquence de l'arrivée des Grecs et de leur forte influence sur Chypre²⁴, de sorte qu'ils semblent bizarrement défendre le caractère intrinsèquement autochtone de la civilisation cyprite de l'Âge du Fer en insistant sur le rôle de l'héritage grec/achéen au sein des cités-royaumes. Par exemple, la présence de rites « homériques » dans certains ensevelissements cyprites du VIII^e s.²⁵, ainsi que l'usage de termes officiels grecs pour désigner les classes dirigeantes dans les royaumes historiques sont tenus pour un héritage mycénien. Le vocable *basileus* (« roi ») gravé sur une coupe d'Akestor et Etéandros du VII^e s. serait une survivance de l'Âge du Bronze, souvenir de l'arrivée des premiers Achéens et de *qa-si-re-u* mycéniens²⁶. Il en irait de même pour *anax* (« prince », « seigneur »), mot qui désignait les proches des rois cyprites, selon Isocrate et Aristote²⁷, usage qui dériverait en droite ligne du *wanaka* mycénien²⁸.

Mais l'interprétation pose problème. D'une part, cet hiatus de près de deux siècles (entre le début du XII^e et la fin du XI^e s.) qu'admettent les défenseurs de la « théorie autochtone » compromet, en soi, la thèse de la continuité politique. Au demeurant, comme le font remarquer I. Voskos et A.B. Knapp, quand les Achéens parvinrent à Chypre leur identité « mycénienne » dut, au contraire de leur langue, se perdre dans leur nouvel environnement²⁹. Alors que l'hypothèse de la continuité du titre et de la fonction semble probable en Grèce³⁰, il est peu vraisemblable que, dans les mouvements de peuples de la fin du Bronze Récent, les immigrants mycéniens, auxquels durent se joindre d'autres populations non grecques³¹, aient pu importer leurs structures politiques et que des *qa-si-re-u* achéens aient été en mesure d'imposer leur autorité dès leur arrivée dans l'île, tout en conservant leur titre³². A. Leriou et J.-P. Crielaard montrent ainsi que l'hypothèse de *basileis* et *d'anaktes* cyprites restés attachés à la mémoire de leurs ancêtres achéens n'est pas vraisemblable³³, et considèrent que l'adoption de ces termes s'explique par la diffusion des épopées homériques au VIII^e s., qui aurait suscité un phénomène de mode. Cette « titulature royale formulée en termes épiques », selon l'expression de C. Baurain³⁴, reflèterait simplement la diffusion et l'influence des poèmes héroïques, et non

²⁴ Déjà Iacovou 1989, 57. Les positions de cette dernière sont évoquées par Voskos - Knapp 2008, 663. Voir aussi Karageorghis 2000, 13.

²⁵ Karageorghis 2003, 347; 2006.

²⁶ Iacovou 2006; 2008a, 650-651; Hatzopoulos 2009, 233-234. Voir les références dans Leriou 2007, 16-17 et Papadopoulos 2011.

²⁷ Aristote fgt. 483 *apud* Harpocraton, s.v. ἄνακτες καὶ ἄνασσαί; Isocrate, *Evagoras*, 72.

²⁸ Voir Poldrugo 2001; Cannavo 2008; 2011, 168-169.

²⁹ Voskos - Knapp 2008, 660-663, 677. Pour une critique de l'idée que les *basileis* mycéniens ont créé les royaumes cyprites, voir spéc. 661-662.

³⁰ Duploux 2006, 273-274.

³¹ Knapp 2013, 451-453.

³² Sur cette « colonisation mycénienne », voir Voskos - Knapp 2008, 660-663, 677.

³³ Leriou 2007, 16-17 (pour *anaktes*); 2011, 261 (pour la transmission de *qasireu* à *basileus*); Crielaard 2011, 85-86. La théorie de Pantazis 2009, relève du même mythe. Voir aussi Kanta 2003, 183, pour un usage objectif de *basileus* et subjectif d'*anax*.

³⁴ Baurain 1997, 53.

un improbable héritage mycénien³⁵. Il s'agit sans aucun doute d'un usage neuf et archaïsant, et non pas archaïque hérité du passé³⁶. E. Lévy a bien montré que le terme *anax* a une connotation antique et qu'il est préférentiellement et artificiellement utilisé par des rois qui se réclament d'une tradition ancienne³⁷. Le phénomène de mode expliquerait également les rites « homériques » des nécropoles royales³⁸ ou l'adoption tardive de légendes de fondation à base épique pour les villes cypristes, y compris pour des cités non hellénophones comme Amathonte³⁹. Il semble donc que la position des « autochtonistes » rejoint, par certains aspects importants, l'ancienne théorie achéenne, sans résoudre les ambiguïtés qui résultent de cet amalgame.

Plus que les textes, c'est bien l'archéologie qui doit être prise en compte pour vérifier l'assertion principale selon laquelle les royaumes ou États cypristes auraient émergé dès la fin du XI^e s. Toutefois, avant même d'entreprendre l'examen des arguments avancés en faveur de cette thèse, il faut résoudre un problème lexical, voire conceptuel : il convient de définir ce que l'on entend par « royaumes » ou États.

³⁵ Burkert 2001, 93 (*anax* dans l'*Odyssée*); Carlier 2006 (*anax* et *basileus* chez Homère); Blackwell 2010, 160. Sur ce point, Körner a une position ambiguë : tantôt il fait remonter le titre d'*anax* à Mycènes alors qu'il signifierait simplement « seigneur » (2017, 329-330), tantôt il souligne l'importance des épopées homériques pour le « story telling » des dynasties cypristes (2017, 380). Cependant Iacovou (2012b, 355-356) semble encore tenir pour un fait l'ascendance teucride de la dynastie salaminienne.

³⁶ Pour G. Papantoniou, l'usage du vocable serait même plus tardif : il relèverait du processus d'hellénisation des royaumes de Chypre aux V^e et IV^e s. (Papantoniou 2013a, 177).

³⁷ Lévy 2006, 283-284; 2015.

³⁸ Pour les rites « homériques » de la nécropole royale de Salamine, voir Karageorghis 2006. Kanta 2003, 182 : « This may be the beginning of the infiltration of 'heroic or Homeric' ideology into the island... ». Cf. Duploux 2006, 42.

³⁹ Voir mes observations sur les légendes de fondation à base « homérique » à Amathonte : Petit 1998; 2004; 2007, 98-99. Mazarakis Ainian est sensiblement du même avis (Mazarakis Ainian 2006, 181-182).